

1. Les Adhérents de votre association.

Un adhérent est un membre à jour de sa cotisation annuelle.

	Saint-Marcel	Extérieur	Total	Masculin	Féminin	Total
De 0 à 15 ans						
De 16 à 25 ans						
De 26 à 65 ans						
65 ans et +						
Total						

2. L'encadrement de votre association.

Accompagnement des moyens humains de votre association.

	Administratif (1)	Activités	Autres (2)
Nombre d'encadrant bénévoles de votre association			
Montant annuel des formations destinées aux encadrants bénévoles et / ou salariés			
Nombre (2) de salariés de votre association			
Montant annuel de la masse salariale (CDD, CDI ou prestataires de services)			

(1) Bureau de l'association uniquement et limité à 3 personnes maxi.

(2) Précisez s'il s'agit d'un CDI, CDD ou PREST (prestataire).

3. Impact environnemental.

Veillez décrire l'ensemble des actions visant à limiter l'impact environnemental mises en place auprès des adhérents et lors des manifestations organisées par l'association (charte - mobilité douce - circuit court...).

	Intitulé	Descriptif	Coût de l'opération
Actions mise en place proposées par l'association			

4. Animation.

Accompagnement des frais liés à l'organisation des manifestations ouvertes au public.

	Intitulé	Date	Lieu
Manifestations culturelles ouvertes au public			

Implication dans la vie communale.

	Intitulé	Date	Lieu
Participation aux manifestations organisées par la commune			

Rayonnement de l'association.

	Intitulé	Date	Lieu
Organisation et/ou Participation à des manifestations hors du département ou à rayonnement départemental			